



**CRSAD, salle D+E de l'édifice principal
120 A chemin du Roy
Deschambault**

Sont présents :

M. Pierre Baril - CRSAD
M^{me} Anne-Marie Beaudoin – Table filière apicole
M^{me} Gabrielle Claing – MAPAQ
M. François Couët - AADQ
M. Pascal Dubreuil - Université de Montréal
M. Denis Gauthier – AADQ
M. Daniel Gobeil - SPBQ
M. Émile Houle - CRSAD
M^{me} Judith Lavoie - MAPAQ
M. Stéphane Leclerc – AADQ
M. Frederick Levasseur - AAC
M. Christian Macle – Intermiel
M. Michel Malo - FADQ
M. Domingos de Oliveira - UQAM
M. Nicolas Tremblay – CRSAD
M. Raphael Vacher - AADQ
M. Guy Vallée - MAPAQ

Mot de bienvenue

Pierre Baril, président de la Table filière apicole, souhaite la bienvenue aux participants. Un tour de table est fait pour que chacun se présente.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Pierre Baril présente le projet d'ordre du jour. Le point 5.3 Rapport du CCM est supprimé, M. Scott Plante étant retenu à l'extérieur, le bilan du CCM sera transmis à la suite de la rencontre. Le Rapport de la Chaire de leadership en enseignement (CLE) en sciences apicoles (Pierre Giovenazzo) est ajouté en remplacement au point 5.3.

Pierre Baril mentionne qu'une reconnaissance sera offerte à Jocelyn Marceau durant le dîner pour le remercier de sa contribution au secteur apicole et à la Table tout au long de sa carrière.

L'ordre du jour est adopté en laissant le point Varia ouvert, sur proposition de Daniel Gobeil, secondé par Stéphane Leclerc

Lecture, suivi et adoption du compte-rendu du 29 novembre 2018

- Une correction est à faire pour le nombre de ruches du Québec envoyées au Nouveau-Brunswick au point 5, ce devrait être 700 plutôt que 21 000, qui correspond plutôt au nombre de ruches ayant transité par le Québec.
- Deux suivis concernant la pollinisation sont faits à la demande de Daniel Gobeil :
 - Concernant la disponibilité des ruches : Il est difficile d’obtenir des ruches pour pollinisation pour certains producteurs de bleuet, surtout les petits. La pollinisation hors Québec fait qu’il y a moins de ruches disponibles pour les producteurs d’ici. Les statistiques concernant les transits et locations de ruches hors Québec pour 2019 seront présentées par Gabrielle Claing au point 5.3 de la présente rencontre. Anne-Marie Beaudoin précise que la liste « Ruche pour pollinisation » en ligne du CRAAQ est en cours de mise à jour du CRAAQ et deviendra [Api-Carrefour](#) en offrant également des reines et nucléi. La période d’inscription pour les apiculteurs est en cours présentement et la promotion est prévue au début 2020. L’outil facilitera le contact entre producteurs et apiculteurs.
 - Concernant le prix de location : Il est mentionné que le prix de location des ruches a été plus bas en lien avec la baisse du prix du bleuet, mais ce n’est pas toujours le cas. Le prix varie effectivement d’un producteur à l’autre et selon les ententes. Raphael mentionne qu’il y a eu une baisse de 2016 à 2017 (de 150\$ à 120\$). Christian Macle mentionne qu’en 2018, il a eu 7000 ruches en pollinisation pour 150 \$ ou plus. Nicolas Tremblay ajoute que la force des ruches s’est améliorée dans les dernières années, alors que le prix s’est maintenu. Anne-Marie Beaudoin mentionne que le prix moyen est publié annuellement dans [les statistiques apicoles de l’ISQ](#) (Institut de la Statistique du Québec). Elle transmettra les statistiques des 5 dernières années (2014-2018, 2019 n’étant pas encore publié) aux membres avec le compte rendu de la rencontre.

Prix moyen Bleuet (\$/n)	
2014	124,59
2015	145,33
2016	147,13
2017	129,54
2018	134,15

Le compte-rendu est adopté sur proposition de Stéphane Leclerc, secondée par Domingos de Oliveira.

Suivi : Anne-Marie B. transmet le compte-rendu corrigé et les statistiques sur la pollinisation de l’ISQ avec le compte rendu de la rencontre.

Adoption du projet de Règlement de la Table filière apicole du Québec

- La lecture du projet de règlement est faite et certains éléments sont discutés et modifiés
 - Représentation et implication des organisations représentant le maillon Pollinisation : Pascal Dubreuil mentionne que d’avoir un seul représentant des clients de pollinisation n’est pas suffisant vu leurs liens la filière apicole et que le maillon devrait également être représenté sur le conseil de direction. Christian Macle et Pierre Baril rappellent que les producteurs de canneberges et de pommes ont été invités à siéger à la Table, mais qui n’ont pas démontré d’intérêt à avoir un représentant, préférant s’impliquer seulement dans les projets directement en lien avec leur production. Par exemple, Stéphane Leclerc mentionne que les AADQ sont en train de développer un modèle d’entente avec les producteurs de fraises-framboises.
 - Composition du comité de direction
 - Quorum du conseil de direction et de la réunion générale de la Table

Le projet de règlement modifié est adopté à l'unanimité sur proposition de Denis Gauthier, secondée par Daniel Gobeil

Suivi : Anne-Marie B. transmet le Règlement administratif pour la conduite des affaires de la Table filière apicole tel qu'adopté aux membres avec le compte rendu de la rencontre.

5. Rapport et présentation des comités de la table et intervenants

5.1. Compte rendu de l'agente de développement

- Anne-Marie Beaudoin présente un compte rendu des mandats, réalisations, travaux en cours et à venir de l'agente de développement.
 - Elle est en poste depuis le 15 juillet 2019. Le projet d'un an est réalisé est grâce à l'aide financière du Programme de développement sectoriel, issu de l'accord Canada-Québec de mise en œuvre du Partenariat canadien pour l'agriculture et pourra être renouvelé un an. Ses mandats sont :
 - Coordonner et animer la Table filière apicole
 - Coordonner la réalisation de la nouvelle planification stratégique
 - Évaluer l'adéquation entre les besoins et l'offre de service disponible afin d'élaborer une offre bonifiée et mettre en place les actions et projets concertés prioritaires
 - Améliorer la communication entre les acteurs, la diffusion de l'information et le transfert de connaissances
 - Les enjeux et projets identifiés comme prioritaires :
 - Planification stratégique
 - Communications
 - Sensibilisation consommateurs et promotion-marketing du miel et des produits de la ruche québécois
 - Pollinisation
 - Transfert de connaissances et utilisation, consolidation et développement des outils, services et programmes
 - Sensibilisation citoyens et élus (santé des pollinisateurs, apiculture amateur et urbaine, biodiversité, aménagements...)

Suivi : Anne-Marie B. transmet sa présentation avec le compte rendu de la rencontre

5.2. Bilan plan stratégique 2014-19 et Révision plan stratégique 2020-2025

- Anne-Marie Beaudoin présente l'historique des plans stratégiques de la Table, un bilan des réalisations du plan stratégique 2014-2019, et les étapes de réalisation de la planification stratégique 2020-2025 à venir.
- Christian Macle précise que le champignon couvain plâtré devrait être considéré dans la planification stratégique à venir avec la surveillance des maladies émergentes. En effet, on observe une augmentation de cette maladie qui semble être en lien avec l'importation de paquet d'abeille.

Suivi : Anne-Marie B. transmet sa présentation et le bilan détaillé du plan stratégique 2014-2019 avec le compte rendu de la rencontre

5.3. Dossier provincial / interprovincial santé de l'abeille et rapport du comité Biosécurité et transport (Gabrielle Claing)

- Gabrielle Claing présente le portrait des principaux faits saillants de l'année 2019
- Enregistrement des propriétaires d'abeilles 2019 : Les membres mentionnent qu'il n'y a pas de conséquence pour les apiculteurs qui ne s'enregistrent pas, le MAPAQ devrait mettre une amende en place.
- Petit coléoptère de la ruche (PCR) : les pertes et impacts financiers du PCR ne sont pas chiffrés. Même dans les endroits aux prises avec la problématique depuis longtemps, il n'y a pas de données sur l'impact économique pour l'entreprise, bien que le fait que le PCR cause des pertes soit communément admis. Il sera important mieux documenter cet aspect afin de prévoir les investissements dans la surveillance, prévention et adaptation à faire pour l'industrie apicole québécoise.
- Mouvements interprovinciaux et protocoles d'introduction : en 2019, 21 191 colonies ont transité par le Québec entre l'Ontario et le Nouveau-Brunswick et 2422 entre l'Ontario et l'Île-du-Prince-Édouard. 1200 colonies ont été louées entre le Québec et l'Ontario. Daniel Gobeil demande quand seront révisés les protocoles d'introduction d'abeilles 2020 afin que les producteurs de bleuets faisant la location de colonies en Ontario puissent prévoir leur approvisionnement. Gabrielle Claing précise que ce sera en début d'année 2020 et que cela fait partie des priorités puisque les apiculteurs québécois ne peuvent répondre à la demande des clients de pollinisation et qu'il faut donc assurer un approvisionnement de l'extérieur pour répondre à la demande, tout en assurant un contrôle sanitaire adéquat.

Suivi : Anne-Marie B. transmet la présentation de Gabrielle C. avec le compte rendu de la rencontre

5.4. Rapport d'activités de la CLE en sciences apicoles de l'Université Laval

- Pierre Giovenazzo a transmis le rapport annuel de la CLE. Les membres font la lecture du sommaire de la troisième année et sont invités à prendre connaissance du rapport qui leur est remis pour les détails. En résumé :
 - 2019 fut une année charnière lors de laquelle les initiatives pédagogiques et de recherche ont porté fruit.
 - Cours de 1er cycle en sciences apicoles avec le maximum d'inscriptions par session.
 - Apimondia Montréal 2019 : grand succès avec près de 6000 participants de 134 pays et des retombées économiques estimées à 28 millions \$.
 - COLOSS Montréal 2019 a accueilli près de 160 chercheurs de 44 pays.
 - Supervision d'étudiantes : dépôt de six mémoires M.Sc. et publication de 5 articles scientifiques
 - Subventions : 4 nouvelles comme chercheur principal (près de 1,4 million\$) et 3 comme cochercheurs ou collaborateurs assurant les activités de recherche jusqu'en 2024
- Frédérick Lévasseur demande s'il y a des chercheurs d'AAC collaborant à la CLE et Pierre Baril précise que oui puisqu'ils sont en lien avec le Centre national de diagnostic des abeilles (Ferme expérimentale de Beaverlodge d'Agriculture et Agroalimentaire Canada)

Suivi : Anne-Marie B. transmet le rapport de Pierre Giovenazzo avec le compte rendu de la rencontre

6. Fonctionnement des comités

- Avec l'adoption du règlement, les travaux des comités de la Table seront mieux cadrés. Comme de nouveaux comités ont été formés en 2018-19, alors que certains anciens n'ont pas eu d'activités, une revue de la pertinence et de la composition de chaque comité est faite :
 - Le conseil de direction remplace le comité de gouvernance, les membres seront nommés au point suivant
 - Le comité de Révision du plan stratégique est maintenu avec la composition actuelle. Une fois la révision complétée, les membres évalueront si ce comité doit être maintenu pour le suivi de la mise en œuvre du plan stratégique ou si cela reviendra au conseil de direction.
 - Le comité superviseur de l'agente de développement est maintenu avec la composition actuelle
 - Le comité Santé, régie, transport, biosécurité, qui est également le comité apiculture de la Stratégie bien-être animal, est maintenu avec la composition actuelle
 - Les comités suivants sont dissous :
 - Produits et services de pollinisation, Évaluation
 - Compétitivité, marché
 - Recherche-Priorités

Les travaux sur ces thématiques menés par les membres et partenaires de la Table se poursuivent toutefois, et de nouveaux comités pourront être mis en place selon les orientations et enjeux prioritaires qui ressortiront du plan stratégique 2020-25.

7. Élections du conseil de direction de la Table filière apicole

- Conseil de direction suivant est nommé

Titre	Membre	Organisation	Maillon
Président	Pierre Baril	CRSAD	Recherche et formation
Vice-président	Stéphane Leclerc	AADQ	Production
Directeur	Denis Pellerin	Citadelle	Transformation
Directeur	Daniel Gobeil	SPBQ	Pollinisation
Directeur	Raphael Vacher	AADQ	Production
Directeur (sans droit de vote)	Julie Ferland/Gabrielle Claing	MAPAQ	Services gouvernementaux

Suivi : Anne-Marie B. mettra la liste de membres et des comités de la Table à jour

Varia

- Inspection des ruches : Daniel Gobeil demande si le service d'inspection des ruches pour les ententes de pollinisations sera disponible pour la saison 2020. Nicolas Tremblay mentionne cela devrait être le cas. Il ajoute que des travaux exploratoires ont été réalisés cet été afin d'établir une échelle d'évaluation de la force des ruches. Ceux-ci ont démontré que la méthode utilisée avait de bons résultats, mais il demeure important de faire des recherches afin d'établir une méthode reconnue des acteurs et répondants aux besoins (efficace et rentable, non intrusive). Nicolas Tremblay travaille présentement en collaboration avec la direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean pour développer ce projet.
- Jocelyn Marceau transmet ses sincères remerciements aux membres de la Table pour la reconnaissance reçue.

Clôture de l'assemblée

- Fin de la rencontre à 15h10

La rencontre se clôture sur proposition de Daniel Gobeil, secondée par Denis Gauthier

*Préparé par Anne-Marie Beaudoin
Agente de développement et secrétaire-coordonnatrice de la Table Filière apicole
13 décembre 2019*